

L'Adom
a le plaisir de vous convier au petit-déjeuner
organisé autour du thème :

**Préconisations aux Directeurs Généraux de mutuelles 45
sur les précautions à prendre vis-à-vis
de leur couverture sociale
dans le cadre des nouvelles règles
de nomination imposées par S2**

**le 26 avril 2017 de 8h30 à 11h00
au Bistrot Vivienne – 4, rue des Petits Champs 75002 PARIS**

Merci de vous inscrire par mail à : contact@asso-adom.fr



*L'Association
des Directeurs des Organismes
de Mutualité
a pour objet social de
« resserrer les liens d'amitié et de solidarité »
entre ses membres,
« de réfléchir à toute mesure propre à
leur permettre d'assurer au mieux
leurs fonctions, de réaliser
toute action de soutien et
d'entraide à leur profit ».*

